

Questions orales

[Français]

Mme Morin: Monsieur l'Orateur, je pose la question de privilège.

M. l'Orateur: A l'ordre. L'honorable député de Louis-Hébert pose la question de privilège.

Mme Morin: Monsieur le président, je proteste contre les propos tenus par l'honorable député de Yukon. A mon avis, il était de mon devoir de poser une telle question, parce que l'ex-ministre des Affaires sociales du Québec était aussi député du comté de Louis-Hébert. D'ailleurs, il était déjà question qu'il agisse comme expert auprès du ministère de la Santé nationale, et je voulais tout simplement élucider l'affaire. Ma question ne m'a pas été préparée par l'honorable ministre.

M. l'Orateur: A l'ordre. L'honorable député de Témiscamingue désire-t-il poser une question supplémentaire?

M. Réal Caouette (Témiscamingue): Je désire poser une question supplémentaire au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social.

N'aurait-il pas dans son ministère une position de conseiller adjoint pour M. Yvon Dupuis, par exemple?

* * *

[Traduction]

LES TRANSPORTS AÉRIENS

L'ENTENTE CANADO-AMÉRICAINNE AU SUJET DES LIGNES—LES INTENTIONS DU GOUVERNEMENT QUANT AUX REQUÊTES DE PRINCE-ALBERT, SASKATOON ET REGINA

Le très hon. J. G. Diefenbaker (Prince-Albert): Monsieur l'Orateur, l'enthousiasme des députés d'en face prouve qu'aucun d'entre eux n'a écouté le premier ministre hier soir, sinon ils ne se réjouiraient pas tant. Ma question s'adresse au ministre des Transports. Elle concerne la déclaration qu'il a faite ce matin. A-t-on porté attention à la demande présentée par les villes de Prince-Albert, Saskatoon et Regina, avec l'appui du gouvernement de la Saskatchewan, afin que cette province ait une ligne vers les États-Unis?

L'hon. Jean Marchand (ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, ma déclaration de ce matin visait à définir une nouvelle politique internationale de laquelle les États-Unis sont exclus. Nous sommes en train de négocier avec les États-Unis en vue de conclure une entente bilatérale. C'est ainsi que l'on pourra résoudre le problème, si toutefois cela est possible.

M. Diefenbaker: J'aimerais poser au ministre la question suivante. Étant donné que la Saskatchewan n'a pas de liaisons d'établies avec le Nord si ce n'est par avions privés, et qu'en conséquence les employés des sociétés minières, les prospecteurs et autres doivent passer par l'Alberta ou le Manitoba pour atteindre le nord de la Saskatchewan, le ministre pourrait-il obtenir l'appui du ministre de la Justice afin que la Saskatchewan ne soit pas traitée différemment et obtienne justice?

● (1210)

LA POLITIQUE EN MATIÈRE DE TRANSPORTS AÉRIENS RÉGIONAUX—DEMANDE DE CONSULTATIONS FÉDÉRALES-PROVINCIALES

M. Allan Lawrence (Northumberland-Durham): Monsieur l'Orateur, une question supplémentaire au ministre

[M. Nielsen.]

des Transports. Étant donné la déclaration décevante qu'il a faite ce matin à la Chambre au sujet de la politique de 1966 en matière de transports aériens régionaux que le ministre compte maintenir et qui évidemment n'est pas à la page, compte-t-il réexaminer toute la politique des transports aériens régionaux compte tenu de l'intérêt, de la participation et des points de vue des gouvernements provinciaux?

L'hon. Jean Marchand (ministre des Transports): C'est ce que nous avons entrepris de faire de concert avec les gouvernements provinciaux de l'Ouest à la suite de la conférence sur les perspectives économiques de l'Ouest. Nous sommes en consultation constante au sujet des services aériens dans le nord de ces provinces et de tous les services régionaux également. Nous sommes donc déjà engagés dans ces consultations.

* * *

LE BIEN-ÊTRE SOCIAL

LA PROMESSE DU PREMIER MINISTRE AU SUJET DE L'AIDE AUX NÉCESSITEUX

M. Heath Macquarrie (Hillsborough): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question au premier ministre qui fait également suite à son émission télévisée d'hier soir laquelle a pris la place d'une autre émission intitulée «The Man Who Ran Away».

Des voix: Oh, oh!

M. Macquarrie: C'est qu'il a promis que les Canadiens nécessiteux auront assez d'argent pour faire face à la hausse des prix des combustibles cet hiver. Le premier ministre peut-il nous dire comment cette aide sera accordée—au moyen d'une nouvelle mesure législative, par le truchement du Régime d'assistance publique du Canada qui servira à distribuer les largesses fédérales, ou comment encore?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): J'ai dit dans ma déclaration que le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social et moi-même nous étions mis d'accord à ce sujet et le ministre sera en mesure d'annoncer en temps et lieu la manière dont cela sera réalisé.

L'AIDE AUX NÉCESSITEUX—L'INFORMATION DES PROVINCES QUANT À L'ENGAGEMENT DU GOUVERNEMENT

M. Ed Nelson (Burnaby-Seymour): Il s'agit d'une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Elle s'adresse au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social et découle de la déclaration suivante du premier ministre: «J'ai demandé au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social de faire en sorte que les prestations à verser aux gens dans le besoin leur permettent de payer le prix du chauffage cet hiver». Le ministre s'engage-t-il à faire part à ses homologues provinciaux de son intérêt de ce côté et à leur dire que le gouvernement fédéral consent à payer les frais supplémentaires du mazout résultant de la série de hausses dans le prix du pétrole?